Vie locale

Vie locale
Médiathèque
Associations
Famille, enfance ...
Action sociale ...
Bloc-notes
Parc Naturel Régional
Police municipale
Secrétariat général
Intercommunalité
Conseil municipal
Expression libre

N° 67
Novembre
2019

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales ont lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pour pouvoir voter, comme pour être candidat, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de votre inscription.

Les inscriptions sont reçues en mairie ou en ligne sur « service-public.fr » ou par courrier.

Les pièces à fournir sont : un formulaire d'inscription Cerfa n°12669*02, une photocopie de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, de téléphone, d'assurance établie à votre nom et prénom et datée de moins de 3 mois).

Quand demander votre inscription ? Vous pouvez déposer votre demande en mairie à tout moment de l'année. Cependant, pour voter aux **élections municipales** vous devez vous inscrire **avant le 7 février 2020**.

S'il y a eu changement de domicile : attention, le changement d'adresse sur les listes électorales n'est pas automatique ! Si vous avez déménagé tout en restant sur Surzur, il convient de vous rapprocher de la mairie pour effectuer une modification d'adresse sur les listes électorales (justificatif de domicile exigé).

Les personnes déjà inscrites peuvent vérifier les références de leur inscription (nom, prénoms, bureau de vote) sur le site internet : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Rémy DELATTRE : conciliateur de justice

Le Premier Président de la cour d'Appel de Rennes vient de nommer **Rémy DELATTRE conciliateur de justice auprès du Tribunal de Grande Instance de Vannes.**

Le secteur qui lui a été affecté est constitué des communes de Surzur et de La Trinité-Surzur.

En tant qu'auxiliaire de justice, le conciliateur **intervient gratuitement**, il tente de **régler à l'amiable les litiges de la vie quotidienne**. Il peut intervenir soit en dehors de tout procès, soit devant un juge ou à sa demande et dans des litiges relatifs aux locations, à la consommation, à des copropriétés, et aussi dans des litiges avec des commerçants, entre voisins... Sont exclus les conflits familiaux, professionnels et administratifs. Le conciliateur est saisi soit directement par l'une ou l'autre partie, soit par le juge d'instance.

Pour une saisie directe du conciliateur M. Rémy DELATTRE, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie de Surzur au 02 97 42 12 52 où il tiendra une permanence le 3e lundi de chaque mois, de 9h à 12 h. Enfin, il peut être saisi par internet à l'adresse suivante : conciliateur.justice@surzur.fr. Plus de renseignements : www.conciliateurs.fr

Marché de Noël

Notre 5e marché de Noël aura lieu **jeudi 12 décembre à partir de 17h**, place de l'Église. Il est organisé par la municipalité avec l'aide des associations, des commerçants et des bénévoles. De nombreux stands sont prévus dont une quinzaine réservés à **l'artisanat d'art** dans le secteur de l'agence postale et à la chapelle Notre Dame de Recouvrance. Quelques **places sont encore disponibles**, aussi si vous êtes concernés et intéressés, **contactez la mairie au plus tôt au 02 97 42 12 52.**

Diverses animations gratuites seront proposées dont : un spectacle vidéo de Noël avec un show rythmé et dynamique à partir de 18h, le manège cabaret'cyclette, l'atelier de maquillage, les balades en calèche et bien sûr les photos avec le Père Noël. Pour vous restaurer, marrons grillés, vin et chocolat chauds, gâteaux et cidre vous seront proposés !

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Patricia PERSE, Josiane HENRY, Marie-Anne BLIN, André JUTIER, Gilbert LE NILLON, Éric MAHÉ, Maryvonne SOUDY, Marion JEANNOËL, Mélody LAY, Stéphanie LE POUPON

Retour sur le 11 Novembre

C'est avec beaucoup de recueillement qu'une assemblée, toutes générations confondues, s'est réunie autour de Madame le Maire de Surzur et Monsieur le Maire du Hézo pour **commémorer la mémoire des poilus tombés lors de la Grande guerre**. Dans son discours, Madame le Maire a insisté sur le **devoir de mémoire** pour honorer ceux qui ont incarné les valeurs de liberté et se sont sacrifiés pour la Patrie. Elle a rappelé que cet élan devait être entretenu en ajoutant « qu'il n'y a pas de mémoire sans transmission ». Les enfants et collégiens ont ainsi participé à cette cérémonie avec le soutien de leurs enseignants.

Hommage a été rendu à **l'ensemble des morts pour la France**, ceux des deux guerres mondiales, de l'Indochine, de l'Algérie et tous les soldats en opération extérieure qui interviennent à travers le monde pour défendre la liberté menacée. En 2019, le nombre de militaires morts pour la France s'élève à 9.

À l'issue de cette cérémonie, la croix du combattant a été remise à Jean DORSO et Gérard LE GUENNEC. Le Président de l'association des médaillés militaires a également remis la médaille de son association à la commune, en remerciant la municipalité de l'accueil qui leur est réservé lors des assemblées générales.

Médiathèque

Rendez-vous des Pas grands du tout

Dernier rendez-vous de l'année pour les Pas grands du tout. La médiathèque vous propose de venir assister en famille à cette animation spécialement conçue pour le très jeune public. Dimitri COSTA de la compagnie du 7e Tiroir vous propose une **exploration sensorielle autour du théâtre de papier**. Éveil et émerveillement seront au rendez-vous de ce mois de décembre.

Animation pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents.

Samedi 7 décembre à 10h30, renseignements et réservations par téléphone au 02 97 42 17 56 ou par mail : mediatheque@surzur.fr
www.mediathequesdugolfe.bzh

Exposition « Fées, dragons et autres créatures fantastiques »

Pour clôturer l'année, la médiathèque vous propose une **incursion dans le monde du merveilleux**. Fées ou dragons, anges ou démons, divinités ou super-héros, petits lutins ou géants, les créatures fantastiques, sublimes ou au contraire effrayantes, peuplent l'imaginaire humain et nourrissent la littérature et le cinéma. Cette exposition prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan nous présente une **galerie de portraits de ces êtres fabuleux**. Ils investiront l'espace d'exposition de la médiathèque durant tout le mois de décembre.

Exposition visible aux heures d'ouverture de la médiathèque du 7 décembre 2019 au 4 janvier 2020. Entrée libre.

Projection de film : « Et si les enfants changeaient le monde ? »

Dans le cadre du festival mondial du film environnemental Arcadia, **l'association Zero Waste pays de Vannes** vous propose la projection d'un film suivi d'un échange à la médiathèque. Le documentaire relate l'histoire de **deux enfants qui luttent contre la pollution plastique à Bali**. Meilleur ami de la société de sur-consommation, le plastique symbolise notre incapacité à faire le lien entre nos actes et leurs conséquences. Melati et Isabel WIJSEN, ont décidé d'agir. Elles ont pris de court le politique, défié les intérêts privés, l'apathie générale. Refusant d'attendre, leur place d'individu de second rang, elles sont entrées dans une énorme bataille. De pétitions en grève de la faim, à travers Bye Bye Plastic Bags, elles ont convaincu leur gouverneur d'interdire les sacs plastiques sur leur Ile. Elles prouvent qu'il est possible de résister et d'agir.

Samedi 30 novembre 2019, 17h - Tout public - Entrée libre

Associations

Téléthon : les associations surzuroises se mobilient

La troupe de théâtre « Art Ty show », la chorale « Balle de Son » et les « Brasseurs de mots » se réunissent une nouvelle fois au profit de l'A.F.M. Téléthon samedi 7 décembre, à la salle des fêtes à 20h.

Petite restauration sur place. Entrée libre.

Venez nombreux !

Un pied d'vant l'autre organise une marche au profit du Téléthon, participation de 5 €. Samedi 7 décembre, rendez-vous à 14h devant la salle des sports. **Deux circuits vous seront proposés** : 5km et 10km. **Circuit de 5km dans le bourg**, au détour des ruelles de Surzur et **circuit de 10km en campagne**. À l'issue de ces deux sorties, un stand de crêpes tenu par le Club bel automne, vous attendra dans le hall de la salle des sports. Venez nombreux !

Famille, enfance, jeunesse

La junior association active pour la « Halloween Party »

La junior association s'est associée à « Coup de pousse 56 » pour une « halloween party » de folie du 31 octobre au 3 novembre !
Entre **la boum et les journées jeux**, les jeunes de la junior association se sont relayés pour vendre des friandises et des boissons. Dès le jeudi matin, ils se sont mis aux fourneaux pour préparer des gâteaux, pizzas et cocktails avec l'aide dynamique de Ludovic DIEUMEGARD (cuisinier).
Les bénéfices de ces trois jours vont permettre aux jeunes de mettre en place un **projet pour leur séjour de cet été.**

Halloween au self !

Le restaurant scolaire s'est mis aux couleurs d'**Halloween** : araignées, squelettes, chauves-souris, citrouilles et cimetière.
Les animateurs, personnels de service et bénévoles ont même mis des chapeaux de sorcière pour assurer le service.
Les enfants étaient « monstrueusement » ravis de la décoration !
Ils attendent maintenant la décoration de Noël !

Action sociale et solidarités

Agence Départementale d'Information sur le Logement : ADIL

L'ADIL a pour mission d'informer **gratuitement** les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées. Elle **assure un rôle de prévention**, notamment en direction des publics fragilisés, en sécurisant le cadre décisionnel des ménages, en particulier sur le plan juridique et financier. Les conseils apportés par les ADIL reposent sur les compétences de **juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement**. Les missions des ADIL couvrent notamment :

- Les services au public,
- Le conseil juridique, financier, fiscal,
- L'aide au logement des ménages en difficultés,
- La présentation de l'offre de logements disponibles,
- Les services aux partenaires,
- Un rôle de sensibilisation et de formation.

Pour plus de renseignements : www.adil56.org ou contactez le 02 97 47 02 30.

SAAD : une équipe renforcée

Marina STIZZI a rejoint le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) début octobre. Elle vient ainsi renforcer l'équipe des intervenants à domicile. Elle bénéficie d'une bonne expérience dans un poste similaire.
Le SAAD de Surzur intervient auprès des Surzurois âgés et/ou handicapés pour les aider au quotidien : ménage, entretien du linge, courses, préparation de repas, aide dans les gestes de la vie quotidienne, accompagnement, relais de l'aidant… Des aides financières sont le plus souvent accordées par les caisses de retraite ou le conseil départemental par le biais de l'APA, en fonction du montant des ressources.
Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter le CCAS : 02 30 08 01 26.

Bloc-notes

Le danger du monoxyde de carbone

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des **intoxications au monoxyde de carbone (CO)**, lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.
Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.
Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié, au moins une fois par an, demeurent les principaux gages de sécurité.
En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements…), les **consignes** sont les suivantes :

- **Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres**
- **Arrêter les appareils de combustion si possible**
- **Faire évacuer les lieux**
- **Appeler les secours (112, 18 ou 15)**
- **Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.**

Don du sang : À l'automne , qu'il pleuve ou qu'il vente, je donne !

L'Etablissement Français du Sang, EFS, recherche des donneurs pour couvrir les besoins des patients.
Les réserves de sang sont fortement dépendantes du calendrier : vacances, jours fériés. L'arrivée des épidémies saisonnières réduit le nombre de dons car, de nombreuses infections pouvant se transmettre par transfusion, l'EFS demande aux personnes souhaitant donner leur sang d'attendre deux semaines après une période infectieuse pour prévenir le risque de contamination des receveurs.
Les réserves en produits sanguins étant fragiles, la mobilisation dans les tout prochains jours est essentielle afin de permettre à l'EFS de couvrir les besoins des malades dans les semaines à venir.
Le défi pour répondre aux besoins de tous les patients reste un challenge quotidien. Le niveau de prélèvement sur les collectes de sang doit être régulier et constant pour assurer l'autosuffisance, car la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges.
Un don de sang ne prend que 45 minutes, dont seulement une dizaine de minutes pour le prélèvement. Aussi, les donneurs sont attendus : mardi 31 décembre de 9h à 13h à la salle des fêtes.

Dates à retenir :

Novembre

Samedi 30 :
Projection de film « Et si les enfants changeaient le monde » -17h - Médiathèque. Entrée libre

Décembre

Samedi 7 :
• Rendez-vous des pas grands du tout - 10h30 - Médiathèque. Sur inscription
• Marche de 5 et 10km au profit du Téléthon, organisée par Un pied d'vant l'autre - 14h - Devant la salle des sports
• Représentations au profit du Téléthon par Art ty show, les Brasseurs de mots et Balle de sons - 20h - Salle des fêtes
Du 7 décembre au 4 janvier :
Exposition « Fées, dragons et créatures fantastiques » à la médiathèque
Lundi 9 :
Conseil municipal - 20h - Mairie
Jeudi 12 :
Marché de Noël - de 17h à 20h - Centre bourg
Samedi 14:
Repas de Noël du club Bel Automne - Salle des fêtes
Vendredi 20 :
Spectacle de Noël pour les enfants des écoles
Mardi 31 :
Don du sang - de 9h à 13h - Salle des fêtes

Janvier

Dimanche 12 :
Cérémonie des vœux du Maire à la population - 10h45 - Salle des fêtes
Lundi 13 :
Conseil municipal - 20h - Mairie

Toute l'année : marché tous les jeudis, de 17h à 20h sur la place de l'Église.

Facebook

La commune est sur Facebook ! Venez nous suivre sur **www.facebook.com/VilledeSurzur**

Calendrier sportif

Retrouvez le calendrier sportif sur le site de la commune : www.surzur.fr/vie-sportive.

Le Mulot

Si vous êtes intéressé par les achats groupés (bois, granulés…), rendez-vous sur le site www.le-mulot.org

Mutuelles solidaires

Pacifica du Crédit agricole : 02 97 67 66 01
Mutuale : 02 97 64 17 99

Fermeture des services

Fermeture des services pendant les vacances scolaires de fin d'année :
Services enfance (accueil de loisirs, AJI, multi-accueil, restaurant scolaire) : du 23 décembre au 1er janvier inclus
Médiathèque : mardi 24 décembre et mardi 31 décembre

Parc Naturel Régional

Surzur au cœur de la protection de la biodiversité

En 2010, le Ministère de l'Environnement a initié un programme national d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) visant à permettre à une collectivité territoriale de **connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.**
Cette démarche volontaire à laquelle la commune de Surzur a souhaité participer sur la période 2018-2020, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Morbihan, a permis de proposer des actions concrètes avec **17 animations variées.** Citons, entre autres : la balade paysanne, la nuit de la chauve-souris, une conférence sur les algues, une autre sur les oiseaux avec une sortie d'observation sur la rivière de Pénerf, divers ateliers (fabrication de produits de beauté naturels, petits fours aux algues…). Notons également une exposition à la médiathèque « Sous mes pieds, la prodigieuse vie du sol » sur la petite faune de la litière du sol… Ces animations ont eu **beaucoup de succès** et attiré de nombreux Surzurois et voisins. De nouvelles animations vous seront proposées prochainement.

Police municipale

Dépôts de déchets verts : appel au civisme

Depuis plusieurs mois, les services techniques constatent une recrudescence de dépôts sauvages devant la plateforme de collecte des déchets verts. Nous vous rappelons que tout dépôt d'ordures hors des emplacements désignés à cet effet ou d'abandon sur la voie publique est passible de sanctions.
Heures d'ouverture de la plateforme située au lieu-dit « Beaujour » : **lundi : 9h - 12h et samedi 9h - 12h et 14h - 17h. Merci de les respecter. Réservé aux particuliers surzurois.** Merci de votre vigilance et votre compréhension.
Horaires d'hiver de la déchèterie de Bonervo à Theix-Noyalo : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h50 et de 14h à 17h50, le samedi de 9h30 à 17h50. Fermeture exceptionnelle : du 25 novembre au 7 décembre pour travaux.

Secrétariat général

État civil

Naissances : toutes nos félicitations !
6 octobre : Dana CLAIS - Trébilaire

Décès : toutes nos condoléances
21 octobre : Marcelle RACOT - 8 rue de la Fontaine
12 novembre : Jean-Claude FERRAND - 34 rue Koh castel
14 novembre : Cécile LE ROUX

Intercommunalité

Cadastre solaire

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui ambitionne de couvrir 32 % de la consommation du territoire par les **énergies renouvelables** d'ici 2030, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération a réalisé, à l'attention des particuliers et des professionnels, une **cartographie du gisement solaire** (= quantité d'énergie solaire reçu par mètre carré de toiture et par an – kWh/m².an) des toitures de son territoire. Ce cadastre solaire prend en compte l'inclinaison de la toiture, son potentiel d'ensoleillement et même les ombres portées par les bâtiments voisins et la végétation alentour. Cet **outil cartographique** est muni d'un moteur de recherche dans lequel vous pouvez entrer votre adresse ou bien cliquer directement sur votre toiture. Une fois votre toiture repérée, un onglet apparaît avec quatre classes de gisement solaire (Faible, Moyen, Bon, Elevé) avec une indication de surface.
Pour plus de renseignements : Conseiller énergie de l'agglomération au 02 97 68 28 11 ou site de l'agglomération : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/je-produis-mon-energie

Conseil municipal

Extrait des délibérations du conseil municipal du 4 novembre 2019

Le conseil municipal à l'unanimité :
• Adopte le projet de Charte signalétique du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.
• Modifie le règlement intérieur du multi-accueil
• Applique la revalorisation de tarifs de la CAF, à compter du 1er novembre 2019, sans effet rétroactif
• Approuve le dispositif de conseiller(ère) en économie sociale et familiale à temps partagé et la coordination de celui-ci par le service Solidarités de GMVA et valide le principe de l'emploi de ce(tte) CESF par la commune pour une année d'expérimentation en 2020
• Approuve les tarifs de la location des salles associatives Germaine et Pierre Le Toquin (ancienne gare)

Avertissement aux lecteurs : Tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet de la commune (www.surzur.fr), l'intégralité des comptes rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

« Au travail, encore et toujours » tel est **NOTRE** leitmotiv pour les derniers mois de ce mandat. Les semaines à venir devraient devenir plus palpitantes avec le Débat d'Orientation Budgétaire, le vote du budget primitif 2020 et des subventions aux associations entre autres.
Concernant la résidence « séniors » et le presbytère, pas de nouvelles de la part de notre édile sur le sujet.
Notre groupe s'inquiète encore du manque de communication de la part de notre maire. Car c'est souvent au travers de la presse locale ou lors de conversations avec les Surzurois que nous apprenons ce qui va se faire sur Surzur. Ne connaissant pas la date de parution du bulletin municipal de décembre, **nous souhaitons dès à présent, à toutes et tous les surzurois, de joyeuses fêtes de fin d'année.**

A.PERIN, J.HENRY, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE. Courriel : contact@ensemblepourlessurzurois.fr